

M. François HOLLANDE
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 Paris

Paris, le 17 février 2017

Monsieur le Président,

Je me suis rendu cette semaine à Mayotte, perle de notre nation. Mayotte est en effet un atout pour notre pays, elle assure son rayonnement et incarne notre universalité. J'ai rencontré de nombreux Mahorais, ils aiment la France, ils l'ont choisie, mais ils sont aujourd'hui inquiets et troublés.

A Mayotte, auprès d'eux, j'ai été saisi par leur désarroi : la moitié de l'île n'a pas accès à l'eau, des milliers d'enfants ne peuvent pas aller à l'école faute de classes, des constructions illégales se multiplient au mépris de toutes les règles d'urbanisme et de salubrité publique, une insécurité croissante sème le désordre, l'immigration de masse menace l'île de division.

Que doit-on attendre pour agir ? Des épidémies, des morts, un conflit religieux, des émeutes ? Il ne s'agit pas d'une question de moyens mais de volonté politique. Le gouvernement peut compter sur des fonctionnaires dévoués et pleinement engagés dans le développement de l'île.

L'Etat a la capacité de rétablir l'ordre, de lutter contre l'immigration de masse, d'assurer la justice, de construire les infrastructures nécessaires au bien-être des habitants de Mayotte. Il suffit de le vouloir et d'agir. Les crédits nécessaires pour garantir le bon fonctionnement de l'île sont marginaux dans le budget de l'Etat. A titre d'exemple, il suffirait de 15 millions d'euros pour créer la retenue collinaire nécessaire à l'approvisionnement en eau potable de tous les Mahorais.

Pourquoi votre gouvernement laisse-t-il la situation sur place s'envenimer ? Vous vous êtes rendu vous aussi dans ce département français. Je ne peux pas croire que vous n'ayez pas estimé les mêmes dysfonctionnements qui délitent l'île.

Ce département français doit être considéré comme tous les départements français. C'est un cri d'alarme et un appel au secours que je lance, Monsieur le Président, au nom des habitants de Mayotte. La France, pays des droits de l'Homme, ne peut laisser les Mahorais dans ce trouble. La France doit être à la hauteur de leur attente.

Je me tiens à votre disposition, si vous le souhaitez, pour déterminer, avec vous, les moyens d'agir au service de Mayotte et des Mahorais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.


Nicolas DUPONT-AIGNAN
Député-Maire d'Yerres
Président de Debout la France